



## Nombre de logements en fonction du pos , du ces, du cos

Par **grondin yvon**, le **20/01/2008** à **08:58**

Bonjour et déjà merci pour les réponses antérieures. J'ai un autre problème:

Données: 2407m<sup>2</sup> de terrain

CES 60%=1444m<sup>2</sup>

COS=40%= 950m<sup>2</sup>

Quel est le nombre maximum de logements qu'on pourra construire sur un rez de chaussée compris entre 80 et 90 m<sup>2</sup> de shon ou se trouveront , 1 étage et des combles aménageables de shon identiques. Deux cas possibles les trois éléments constituent une habitation ou deux habitations différentes .merci et à bientôt.